

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 19 FEVRIER 2020

A la suite de la première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le dix neuf février deux mille vingt par la suite d'absence de quorum.

SEANCE DU 19 FÉVRIER 2020

PRESENTS

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	François SCHMITT, DELEGUE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Claude REBREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
HOUILLES	Bernard DUCLOS, DELEGUE TITULAIRE François HEURTEL, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE
LE MESNIL-LE-ROI	Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées

CHANTELOUP-LES-VIGNES/ CHAPET/ CHAVENAY/ CROISSY-SUR-SEINE/ ECQUEVILLY/EPONE / LES ALLUETS-LE-ROI/ LOUVECIENNES/ MAREIL SUR MAULDRE/ MAULE/ MEDAN/ POISSY/ TRIEL-SUR-SEINE
VERNEUIL-SUR-SEINE/ VERNOUILLET

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Johan BAUTISTA-GARCIA, Responsable de la fourrière intercommunale

Nombre de communes	:	39
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	34

L'an deux mille vingt, le vingt-six février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le Président le vingt février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 FÉVRIER 2020

PRESENTS

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE
ANDRESY	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE Michel DE RUYCK, DELEGUE TITULAIRE

CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE Sylviane DAUVERT, DELEGUEE TITULAIRE Lucas CHARMEL, DELEGUE SUPPLEANT Selcuk ULU, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Aline LE GUILLOUX, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Patrice LECHEVALIER, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT Jean Manuel PARANHOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
COMMUNE NOUVELLE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Claude REBREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE Laurent MOUTENOT, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
DAVRON	Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE
ECQUEVILLY	Nathalie ALABOUVETTE, DELEGUEE TITULAIRE
EPONE	Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE Sylvie LASSON, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE MESNIL-LE-ROI	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Franziska JADIN, DELEGUEE SUPPLEANTE Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Reine VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE Thérèse GEVRESSE, DELEGUEE SUPPLEANTE Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE Henri DOUADY, DELEGUE SUPPLEANT
MAISONS-LAFFITTE	Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE Karine GONCALVES, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	MICHELLE DUDOUET, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Cyrille LEGALLET, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAULE	Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE Jean-Christophe SEGUIER, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Catherine LANSIART, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Nathalie CASTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Jean-Pierre JUILLET, DELEGUE SUPPLEANT Aline SMAANI, DELEGUEE SUPPLEANTE Raymond LETELLIER, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE Manuela MARIE, DELEGUEE SUPPLEANTE Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE Pascal CHAMPION, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées

AIGREMONT/ ANDRESY/ CARRIERES-SOUS-POISSY/ CHANTELOUP-LES-VIGNES/ CHATOU/ CHAVENAY / CONFLANS-SAINTE-HONORINE/ CRESPIERES/ CROISSY-SUR-SEINE/ EPONE/ HOUILLES/ L'ETANG-LA-VILLE/ LA CELLE-SAINT-CLOUD/ LE PECQ/ LE PORT-MARLY/ LE VESINET/ LES ALLUETS-LE-ROI/ LOUVECIENNES/ MAREIL SUR MAULDRE/ MEDAN/ MONTESSON/ POISSY/ SAINT-NOM-LA-BRETECHE / TRIEL-SUR-SEINE/ VERNEUIL-SUR-SEINE/ VERNOUILLET/ SIVOM MAISONS-MESNIL

Assistaient à la séance

Nombre de communes	:	39
SIVOM (composé de 2 communes)	:	1
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	1
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	15

RÉUNION DU 26 FEVRIER 2020

Le Président ouvre la séance à 18 heures et annonce qu'il s'agit du dernier comité du SIVOM de la mandature.

En préambule, il informe les élus du résultat de l'appel d'offres de la deuxième tranche pour les lots 2, 3 et 4 de la fourrière et fait remarquer qu'excepté le lot 4 où il manque quelques petits éléments en matière d'électricité et ventilation/aération, tout est cohérent. Il annonce que, sur les 3 millions de travaux, il y aurait un excédent à payer de 250 000 € soit moins de 10 %, ce qui est une très bonne chose. Il en conclut que le début du chantier est proche.

Monsieur SCHMIDT de la commune d'Orgeval est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte rendu des actes administratifs du Président
- Budget primitif 2020
- Questions diverses

COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRÉSIDENT

Le Président rend compte de la décision prise dans le cadre de ses délégations.

Le comité syndical prend acte de la décision du Président prise dans le cadre de ses délégations.

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Président présente le Budget primitif 2020 et rappelle que les points importants de modification dans le budget sont, d'une part la réalisation des travaux de la fourrière, dans sa phase de reconstruction, et, d'autre part, dans le cadre des négociations qui avancent bien avec Poissy, la rédaction de la convention qui permettra à la ville de Poissy de payer au SIVOM les 3,4 millions d'euros qu'elle s'est engagée à lui verser.

Il ajoute que le SIVOM a réussi à décider le département à lui vendre le terrain afin que le syndicat puisse récupérer la TVA ; il considère que cela est une belle étape.

Il rappelle également les chiffres des rubriques principales du budget et apporte quelques explications sur certains chapitres.

Concernant le compte 61 des dépenses de fonctionnement de la section fourrière, il indique que les crédits disponibles de cette année 2020 seront faibles, car le syndicat a décidé de ne pas augmenter la participation à l'habitant. Il explique que, depuis plusieurs années, le syndicat a réduit la participation des communes, mais, la limite étant atteinte, il est impossible de poursuivre cette dynamique. Il conclut que cela aboutit à un ajustement de réserves de crédits après dépenses qui sera assez léger.

Concernant le chapitre 012, il informe que l'agent qui maintient sa décharge d'activité de service auprès du syndicat CFTC est Madame Duboucis.

Concernant le chapitre 75 des Recettes de fonctionnement, il rappelle que le SIVOM a un accord avec des transporteurs qui travaillent le weekend et reversent au syndicat une redevance en fonction du nombre de voitures conservées chez eux ; ainsi le SIVOM les aide à travailler le weekend, mais, en contrepartie, ils aident le syndicat à fonctionner. Il estime que c'est un bon accord.

En dépenses d'investissement, il souligne le montant important indiqué, car le SIVOM budgète les travaux de relocalisation de la fourrière.

Concernant le chapitre 23 (Immobilisations en cours), il rappelle que la dénomination des lots a changé par rapport à ce qui est indiqué dans le budget puisqu'ils ont été redécoupés. Il rappelle que la plus grosse partie de ces travaux est financée par la commune de Poissy, qu'une partie importante l'est par le Département et que le SIVOM participe, au titre des fonds récupérés sur la revente du terrain au PSG, pour une valeur de 800 000 €.

S'agissant du Chapitre 13 (Subventions) des Recettes d'investissement, il rappelle que ce montant comprend la participation du département.

Le Président poursuit en signalant que le syndicat souhaiterait voir la compétence « Vignes » augmenter en matière de production. Il informe les élus qu'un test est en cours avec du raisin qui poussait à Fourqueux sur le rond-point Charles de Gaulle. Il annonce que 80 litres de pétillant se préparent et qu'après les 18 mois de maturation nécessaires, il sera prêt pour la fin de l'année 2021. Il précise que le SIVOM envisage de réfléchir, avec les communes voisines du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye, sur une production de pétillant plus importante que celle d'aujourd'hui, qui nécessiterait d'augmenter la plantation des vignes. Il fait observer que le terrain s'y prête bien ainsi que le décor et ajoute que la production pourrait être un peu plus facile qu'avec le raisin rouge pur.

Il s'enquiert d'éventuelles questions.

Une élue demande des explications sur la vente du terrain de la fourrière par le SIVOM, et demande si le futur terrain sera offert par le PSG.

Le Président répond que le terrain actuel de la fourrière sera vendu au PSG et explique que le SIVOM s'est battu pour acheter le futur terrain de façon à en être propriétaire, comme c'est le cas pour le terrain sur lequel est actuellement implanté la fourrière. Il ajoute que le SIVOM achète un peu plus de terrain donc pour un montant supérieur, car, d'une part, il y a une entité foncière qui existe et que, dans un deuxième temps, le SIVOM souhaite construire le garage solidaire qui n'est pas dans le budget de reconstruction de la fourrière. Il souligne, de plus, qu'en achetant le terrain et en étant propriétaire, le SIVOM récupère la TVA.

Sans autres questions, le Président met le budget primitif 2020 au vote.

Le comité syndical approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2020.

Le Président remercie les élus pour leur confiance et les services pour avoir préparé ce budget. Il ajoute que voter le budget avant les élections est un acte volontaire de l'équipe sortante et fait remarquer que ce n'est pas le cas dans toutes les instances. Il souligne que le SIVOM est dans une logique dynamique, qui existe depuis longtemps, que le travail a toujours été fait dans la confiance et que cela doit continuer.

Une élue fait observer qu'elle trouve dommage que des budgets soient votés avant les élections, car ce sont de nouveaux élus qui seront dans les syndicats et qui auront donc à voter pour des éléments qu'ils ne connaissent pas du tout.

Le Président souhaite aux élus qui se représentent aux élections d'être réélus et leur fait part de son envie de continuer dans le syndicat avec ceux qui demanderont à leur maire de rester au SIVOM. Il ajoute qu'il reste de belles choses à construire comme agrandir les vignes, mettre en place le garage solidaire et pouvoir continuer la dynamique du SIVOM dans des locaux au sein de la nouvelle fourrière qui seront inaugurés prochainement. Il tient à souligner que, dès la signature de la convention avec la ville de Poissy pour les 3,4 millions d'euros, les marchés seront signés et les travaux commenceront. Il ajoute que les entreprises sont prêtes, l'hiver sera passé, et le chantier démarrera ainsi pendant la bonne période.

Une élue alors qu'elle fait part de son engagement auprès du SIVOM depuis 11 ans tout en ajoutant qu'elle ne se représente pas, demande s'il est désormais interdit d'accepter à d'anciens élus ou des retraités, pour qui il était facile de venir, de se présenter dans un syndicat,

Le Président répond que le législateur, dans la loi « engagement et proximité » du 27 décembre dernier, a décidé que les syndicats ne pouvaient être représentés que par des élus. Il rappelle que, jadis, les maires pouvaient nommer des personnes issues d'autres listes que les listes d'élus, pour représenter la commune au sein des syndicats, ce qui permettait parfois d'avoir des personnes, ayant travaillé dans des syndicats durant un certain temps, mais qui n'étaient pas réélus, de continuer à être représentatifs des villes ; malheureusement ce n'est plus possible.

Une élue fait part des difficultés à obtenir le quorum et fait remarquer que, lors de ce dernier mandat au SIVOM, tous les nouveaux élus ne venaient pas.

Le Président annonce qu'une fois passées les élections, il enverra une lettre aux maires pour leur expliquer d'une part pourquoi il souhaite continuer à œuvrer au sein du SIVOM, mais également pour les alerter sur le fait de nommer des représentants qui s'intéressent au syndicat et qui s'engagent à participer et à venir aux réunions. Il fait remarquer que parfois, les élus acceptent puis n'assistent jamais aux séances et il constate que, depuis la moitié du mandat, il n'y a effectivement plus eu le quorum.

Monsieur MIRABELLI fait part de sa propre expérience et fait remarquer que lorsque l'on est un nouvel élu, ces syndicats n'évoquent pas forcément beaucoup de choses et lorsque les maires attribuent les postes, certains élus acceptent ce qu'on leur propose et se rendent compte par la suite qu'ils n'ont pas le temps de tout faire. Il estime qu'il y a donc un travail à faire sur ce sujet.

Une élue rejoint Monsieur Mirabelli et estime que les futurs maires devraient en parler avant les élections mais ils ne le font pas pour avoir suffisamment de candidats sur leur liste.

Le Président précise que dans la lettre qu'il fera parvenir aux nouveaux maires, sera bien indiqué qu'il y a quatre ou cinq réunions par an, le soir à 18h ou 18h30, à Saint Germain en Laye afin de prévenir les représentants qu'ils devront être disponibles et passionnés.

Un élu signale que ce sont des actifs qui sont désignés, et demande si les comités ne pourraient pas se tenir vers 20h ou 21 h, ce qui permettrait aux élus de se libérer pour y assister.

Le Président répond que les réunions des syndicats ont toujours été positionnées en fin d'après-midi, car très souvent les élus assistent, après les comités, à une autre réunion et qu'il est très difficile d'avoir toutes les réunions à 20h30. Il fait remarquer que le statut d'élu permet aux salariés d'avoir du temps dégagé et que l'employeur est censé accepter ; il ajoute également que ces réunions à 18h30 ne durent pas des heures.

Un élu signale que l'employeur est certes obligé d'accepter, mais que le problème vient des temps de transport.

Monsieur MIRABELLI souhaite ajouter que l'état d'esprit au SIVOM est assez jeune et très bon et que tous les élus y travaillent bien, malgré les absences et les quorums pas toujours atteints. Il salue également le travail des équipes et le pouvoir de motivation du Président.

Sans autres remarques, **Le Président** lève la séance à 19 heures.